

Règlement de compétition

Date de création: 1^{er} janvier 2006
Dernière modification: 20 août 2018
Par: D. Holliger, Secrétariat Swiss Snooker

Abréviations

TL	Tournoi libre
TQ	Tournoi qualificatif (seulement joueurs licenciés)
Open	Open (joueurs licenciés)
Cl	Classement
FSB	Fédération suisse de billard
CS	Championnat suisse
Ar	Arbitre
CT	Commission technique
DT	Direction du tournoi
TG	Tête de groupe
GO	Grand Open
Qual	Qualifiés
Pa	Participants
Tbl	Tableaux

Egalité linguistique

Les termes utilisés dans le présent règlement sont de nature générique et concernent indifféremment les genres féminins et masculins.

Note: la version originale allemande du présent règlement fait foi si des problèmes ou des divergences apparaissent.

Sommaire

1	Organisation.....	6
1.1	Domaine de validité.....	6
1.2	Subordination.....	6
2	Généralités.....	6
2.1	Limites d'âge.....	6
2.2	Catégories.....	6
2.2.1	Nombre minimum de participants.....	6
2.2.2	Autorisation de jouer pour les joueurs étant domiciliés dans des pays limitrophes.....	6
2.3	Clubs.....	7
2.4	Vérification des résultats.....	7
3	Halles.....	7
3.1	Exigences pour les tournois de section.....	7
3.1.1	Infrastructure.....	7
3.1.2	Tables.....	7
3.1.3	Accessoires.....	7
3.1.4	Billes.....	7
3.1.5	Lumière.....	8
3.1.6	Silence.....	8
3.1.7	Directeur de tournoi.....	8
4	Déroulement du tournoi.....	8
4.1	Protection du titre du tournoi.....	8
4.2	Direction du tournoi.....	8
4.3	Arbitres.....	9
4.4	Compétences lors d'un tournoi de la Fédération.....	9
4.5	Organes de contrôle.....	10
4.6	Prix.....	10
4.7	Risque financier.....	10
4.8	Tenue vestimentaire.....	10
4.8.1	Prescriptions générales.....	11
4.8.1.1	Tenue code 1.....	11
4.8.1.2	Tenue code 2.....	11
4.8.1.3	Tenue code 3.....	11
4.9	Comportement.....	12
5	TQ et autres tournois de section.....	12
5.1	Tournois.....	12
5.1.1	Régions.....	12
5.2	Classements.....	12
5.2.1	Ligue A.....	12
5.2.2	Ligue B.....	13
5.3	Dates des TQ.....	13
5.4	Inscription.....	13
5.4.1	Ligue A.....	13
5.4.2	Ligue B.....	13
5.5	Début du tournoi.....	13
5.6	Ponctualité et cas de force majeure.....	13
5.7	Temps d'échauffement.....	14
5.8	Désignation des têtes de série pour les TQ.....	14
5.9	Mode.....	14
5.9.1	Ligue A.....	14
5.9.2	Ligue B.....	15

5.9.3	Promotion / relégation	15
5.9.4	Retrait de joueurs avant la saison	15
5.9.5	Distances.....	15
5.9.5.1	Ligue A	15
5.9.5.2	Ligue B	15
5.9.6	Désignation des têtes de série pour le Round Robin	16
5.9.7	Critères de qualification pour les demi-finales et la finale.....	16
5.10	Limites de temps	16
5.10.1	Shoot Out	16
5.11	Mid-Session interval (Pauses)	17
5.12	Annonce du résultat	17
5.13	Zone de jeu	17
5.14	Interdiction de fumer	17
5.15	Interdiction de consommer de l'alcool.....	17
5.16	Téléphone mobile	17
6	Open	18
6.1	Dispositions réglementaires.....	18
6.2	Tournoi final.....	18
6.3	Dispositions.....	18
6.4	Droits.....	18
6.5	Désignation des têtes de série aux Open.....	19
6.6	Affiche du tournoi.....	19
7	Championnat suisse de 6 Reds	20
7.1.	Dispositions réglementaires.....	20
7.2	Tournoi final.....	20
7.3	Mode	20
7.4	Dispositions.....	20
8	Tournois libres	20
8.1	Dispositions réglementaires.....	20
9	Tablette des codes / Points attribués / Forfaits / Dates de remplacement	21
9.1	Ligue A – Frames / Points.....	21
9.2	Ligue A – Forfaits.....	21
9.3	Ligue A – Dates de remplacement.....	21
9.4	Ligue B et Open.....	22
10	Championnat suisse	23
10.1	Autorisation de participer	23
10.1.1	Ligue A	23
10.1.2	Ligue B	23
10.2	Dispositions réglementaires.....	23
10.3	Finance d'inscription.....	23
10.4	Lieux de tournois et dates	23
10.5	Champion suisse.....	23
10.6	Devoirs de l'organisateur	24
10.7	Devoirs de Swiss Snooker.....	24
11	Championnat suisse par équipes	24
12	Arbitre.....	25
12.1	Arbitre en chef.....	25
12.2	Remboursement des frais.....	25
12.3	Contingents.....	25
12.3.1	Ligue A, finale SSC, tournoi final Open.....	25
12.3.2	Championnat suisse.....	25

12.4	Coordination.....	25
12.5	Notification.....	25
13	Pénalités, protêts	26
13.1	Mesures disciplinaires.....	26
13.2	Protêts.....	26
14	Dispositions finales	26

1 Organisation

1.1 *Domaine de validité*

Les dispositions de ce règlement sont valables pour tous les joueurs licenciés, les centres et les clubs de Swiss Snooker ainsi que tous les tournois autorisés par Swiss Snooker.

1.2 *Subordination*

Le règlement est soumis aux statuts de la Fédération suisse de billard (FSB) et au règlement de gestion de Swiss Snooker.

2 Généralités

2.1 *Limites d'âge*

Répartition des joueurs licenciés en catégories d'âge:

- Juniors, qui ont au plus 19 ans le 31 décembre
- Masters, qui ont au minimum 40 ans le 31 décembre
- Tous les joueurs constituent les actifs.

2.2 *Catégories*

A la condition que le point 2.2.1 soit rempli, la Fédération réalise un championnat avec un tournoi final pour les catégories suivantes:

- Juniors
- Dames
- Messieurs et Séniors (catégorie générale); cette catégorie est nommée catégorie Messieurs dans ce qui suit.

2.2.1 *Nombre minimum de participants*

La Fédération réalise un championnat avec un tournoi final pour les catégories avec au moins six participants.

Exception catégorie Juniors: s'il y a moins de 16 participants inscrits, ceux-ci sont automatiquement placés dans la catégorie Messieurs.

Exception catégorie Dames: A partir de 2 dames, une championne suisse peut être sacrée dans une finale séparée.

2.2.2 *Autorisation de jouer pour les joueurs étant domiciliés dans des pays limitrophes*

Cette région est définie par une zone de 50 kilomètres à l'extérieur de la frontière suisse. Une adhésion à un club suisse est obligatoire.

2.3 Clubs

Pour tous les tournois, les clubs sont autorisés à nommer les joueurs qualifiés. De plus, ils peuvent également postuler, auprès de la commission compétente, pour accueillir tous ces tournois, mettre à disposition les sites de compétition et assurer leur organisation. Les clubs sont tenus de protéger les intérêts de leurs joueurs dans le cadre des dispositions s'y rapportant. En particulier, ils doivent prendre soin de notifier à temps les tournois à venir à leurs membres.

2.4 Vérification des résultats

Le joueur est responsable de la vérification des résultats obtenus et des records établis, égalisés ou améliorés.

3 Halles

3.1 Exigences pour les tournois de section

Les centres de billard qui postulent pour réaliser des tournois doivent remplir les exigences minimales de la catégorie envisagée. Une commission, déterminée par la CT, peut faire inspecter les centres selon les critères suivants et décider de leur affectation.

3.1.1 Infrastructure

Afin de garantir la communication, une personne compétente doit être atteignable, en particulier la veille au soir.

3.1.2 Tables

Le nombre de tables doit correspondre à la taille du tableau (voir annonce du tournoi). Les tables doivent être de niveau et il doit y avoir suffisamment de place. Le tapis doit avoir été nettoyé, brossé et passé au fer à repasser avant les tournois.

3.1.3 Accessoires

Pour chaque table, le matériel suivant doit être à disposition: 2 rââteaux (un à chaque extrémité de la table), 1 araignée (reposoir plus haut que le rââteau), 1 col de cygne, 1 queue longue ou extension de queue, 1 rââteau long, 1 tableau d'affichage.

3.1.4 Billes

Mesures selon les règles de jeu. Pour les tournois de section, des sets de tournoi dûment nettoyés (De préférence: Tournament Champion, Super Aramith) doivent être disponibles. Il est possible de jouer avec les propres billes de club. (La direction du tournoi et les adversaires doivent être d'accord avec le changement du set de billes.)

3.1.5 Lumière

La table doit être éclairée de manière uniforme. Il s'agit d'éviter tout rai de lumière sur la surface de jeu; les rayons de soleil doivent par exemple être évités au moyen d'un cache adapté.

3.1.6 Silence

Les visiteurs et les spectateurs doivent être informés au moyen d'un panneau, par exemple à l'entrée du centre, de la tenue du tournoi et leur silence doit être exigé. Les machines de jeu provoquant du bruit et situées près des tables de tournoi doivent être éteintes pendant le tournoi.

3.1.7 Directeur de tournoi

Le tournoi doit être dirigé par une personne qui a soit

- a) suivi le cours de directeur de tournoi de Swiss Snooker ou
- b) déjà dirigé des tournois. En cas d'ambiguïtés, la CT se réserve le droit de trancher.

4 Déroulement du tournoi

4.1 Protection du titre du tournoi

Pour les Open, le titre du tournoi peut être protégé par Swiss Snooker, sur demande. Le formulaire correspondant est disponible auprès de Swiss Snooker. En cas de protection agréée, une redevance annuelle est due. Le comité définit le montant de cette redevance. Tous les titres décernés par Swiss Snooker ainsi que leurs combinaisons et variations sont automatiquement protégés.

4.2 Direction du tournoi

La direction du tournoi a les devoirs suivants:

- La gestion des questions d'organisation qui peuvent survenir pendant un tournoi de section ou un Open
- Accueil de tous les joueurs, arbitres, spectateurs et représentants de la presse
- Information de l'ensemble des joueurs et des arbitres, avant le début du tournoi (présentation du directeur du tournoi et de l'arbitre du tournoi, remarque au sujet des règles importantes à respecter, annonce respectivement mise en application de la règle du Shoot Out, etc.)
- Recours à des arbitres

- Conciliation en cas de différends entre des joueurs
- Contrôle des tenues et des licences (aussi lors des Open)
- Transmission des éventuelles nouvelles demandes de licence à Swiss Snooker.
- Attribution et occupation des tables pendant le tournoi
- Délimitation de la zone de jeu et contrôle du respect des règles (interdiction de fumer, téléphone mobile, spectateurs) à l'intérieur de celle-ci.
- Surveillance et respect des règles de jeu et du règlement de section
- Prise de sanctions à l'encontre des personnes fautives (joueurs ou spectateurs)
- Préparation des protocoles de match
- Contrôle des classements des tournois en ligne et des rapports en ligne
- Création d'un rapport de tournoi avec photo
- Si aucun directeur de tournoi ne peut être présent à un moment donné du tournoi, il est du devoir de l'organisateur de trouver un remplaçant adéquat.

4.3 Arbitres

L'arbitre d'un match a les devoirs suivants:

- Contrôle des tenues avant le match. En cas de constatation d'une transgression, annonce immédiate à la direction du tournoi.
- Contrôle du respect des règles dans la zone de jeu. En cas de transgression des règles (interdiction de fumer, téléphone mobile, etc.), remarque à la personne fautive (joueur ou spectateur) et annonce à la direction du tournoi (immédiatement ou au moyen d'une note sur le protocole de match)
- Consignation des autres événements à signaler qui se sont produits durant le match
- Remplir le protocole de match et le donner à la direction du tournoi

4.4 Compétences lors d'un tournoi de la Fédération

Une décision de la direction du tournoi / de l'arbitre ne peut pas être abrogée pendant le tournoi. La décision de la direction du tournoi / de l'arbitre est contraignante durant le tournoi. Une décision de la direction du tournoi / de l'arbitre ainsi qu'un éventuel protêt du joueur doivent être notés sur le rapport. La note doit être signée par le joueur et par la direction du tournoi / l'arbitre. Un protêt doit être déposé par écrit dans les 3 jours auprès de la CT.

4.5 Organes de contrôle

Tous les membres de la commission technique, du comité de section et le cas échéant les personnes expressément autorisées par Swiss Snooker sont reconnues en tant qu'organes de contrôle agréés lors des tournois. Les organes de contrôle agréés doivent pouvoir accéder à toutes les zones du site du tournoi et consulter l'ensemble des documents qui pourraient donner des éclaircissements pour savoir si les règlements sont ou ont été respectés. Les décisions de cet organe de contrôle sont à respecter sans délai. L'organe de contrôle doit décliner son identité au moyen d'une carte d'identité.

4.6 Prix

Les clubs sont eux-mêmes responsables des prix et des coupes lors des tournois. Pour les tournois de section, les prix et les coupes ne sont pas impératifs. La section est responsable des prix et des coupes lors de tous les Championnats suisses et lors du tournoi final Open.

4.7 Risque financier

Un joueur / club prend part aux tournois de section, Open et Championnat suisse à ses propres risques financiers et est responsable de ses frais. Swiss Snooker n'assume aucune responsabilité pour les joueurs qui prennent part à des tournois. Les assurances sont l'affaire des joueurs individuels et de leurs clubs.

4.8 Tenue vestimentaire

L'habillement doit être propre et soigné. Un éventuel insigne doit être porté à la hauteur de la poche gauche sur la poitrine. Au lieu d'un insigne de club, l'impression sur le haut de la tenue est également autorisée. Une telle impression peut se situer soit à la hauteur de la poche gauche sur la poitrine ou dans le dos. L'insigne de la Fédération respectivement le drapeau du pays doit être porté à la hauteur de la poche gauche sur la poitrine (si le club est reconnaissable par une impression dans le dos) ou à la même hauteur sur le haut du bras gauche ou juste sous l'insigne du club (si celui-ci ne se trouve pas à l'avant). Les insignes du club et de la Fédération qui ne sont pas imprimés doivent être en tissu et fixés correctement en étant cousus, collés au fer à repasser, brodés ou encore collés avec un scotch double-face invisible. En présence de la télévision, Swiss Snooker peut édicter la tenue.

Les joueurs n'ont pas la possibilité de déposer protêt pour tenue vestimentaire incorrecte et doivent jouer les rencontres si la tenue a auparavant été acceptée par l'arbitre ou la direction du tournoi. Les couvre-chefs sont interdits, pour autant que cela ne contrevienne pas à la religion des joueurs.

4.8.1 Prescriptions générales

Les prescriptions générales ainsi que les prescriptions de la Fédération hôte s'appliquent lors des représentations internationales de l'équipe nationale.

La CT et ses délégués et / ou les directeurs de tournoi se réservent le droit de ne pas laisser jouer des joueurs fautifs lorsque la situation est incontestable, respectivement de les disqualifier. Aucune exception ne sera accordée.

4.8.1.1 Tenue code 1

- Pantalon:** Pantalon long en tissu sans poches appliquées, PAS de blue-jeans avec un effet délavé ou / et design avec des déchirures / trous)
- Chemise:** A manches longues
- Gilet:** Gilet de snooker
- Chaussures:** Chaussures fermées avec ou sans lacets (pas de sandales, chaussures de gym, chaussures de marche, bottes ou similaire)
- Nœud papillon:** Oui, alternative: cravate

4.8.1.2 Tenue code 2

- Pantalon:** Pantalon long en tissu sans poches appliquées, pas de training ou similaire, PAS de blue-jeans avec un effet délavé ou / et design avec des déchirures / trous)
- Chemise:** A manches longues ou courtes, avec un col de chemise; doit être portée dans le pantalon
- Gilet:** Gilet de snooker
- Chaussures:** Chaussures fermées avec ou sans lacets (pas de sandales, chaussures de gym, chaussures de marche, bottes, chaussons de danse ou similaire)
- Nœud papillon:** N'est pas exigé

4.8.1.3 Tenue code 3

- Pantalon:** Pantalon long élégant, pas de training ou similaire, PAS de blue-jeans avec un effet délavé ou / et design avec des déchirures / trous)
- Chemise:** Alternative: polo. À manches longues ou courtes, avec un col de chemise
- Gilet:** N'est pas exigé
- Chaussures:** Chaussures fermées avec ou sans lacets, baskets (pas de sandales, chaussures de marche, bottes ou similaire)
- Nœud papillon:** N'est pas exigé

Attention: en cas de températures élevées, la direction du tournoi / l'arbitre en chef / le comité peuvent accorder un allègement de la tenue.

4.9 Comportement

Le joueur doit se présenter en tant que sportif qui donne l'exemple et doit se comporter correctement et de manière fair-play vis-à-vis des autres joueurs, des officiels et des spectateurs. Cela vaut fondamentalement et en particulier pour la durée du tournoi. Avant le premier jeu de la rencontre, les joueurs se saluent mutuellement et saluent l'arbitre au moyen d'une poignée de main. Après la rencontre, ils prennent congé l'un de l'autre et de l'arbitre de la même façon.

5 TQ et autres tournois de section

5.1 Tournois

Tous les TQ et autres tournois de section annoncés qui ont été approuvés par Swiss Snooker.

Tous les participants doivent être en possession d'une licence de Swiss Snooker. Les tournois sont coordonnés par la CT. La CT définit le plan de jeu et les lieux des tournois dans les régions, les publie sur la homepage et informent les organisateurs. L'organisateur s'engage à organiser les tournois selon les directives de la CT.

Les joueurs peuvent librement choisir le lieu du tournoi.

Les dates du tournoi sont fixées par la CT. Si la date d'un TQ ou d'un autre tournoi de section coïncide avec celle de Championnats internationaux (Championnats d'Europe en individuel et par équipe, Championnats du Monde en individuel et par équipe) qui n'était encore connue au moment de faire le calendrier, la CT se réserve le droit, jusqu'à 4 semaines avant la date dudit TQ, de le déplacer.

5.1.1 Régions

- Région Ouest de la Suisse
- Région Centre de la Suisse
- Région Est de la Suisse

5.2 Classements

5.2.1 Ligue A

Un classement de ligue sera établi après chaque tournoi de section. Le nombre de points au classement sera remis à zéro au début de chaque saison. Pour le premier tournoi de section, le classement final de la saison précédente (après le CS) est utilisé pour désigner les têtes de série.

Pour le classement de ligue A, les critères suivants sont applicables (cet ordre est impératif):

1. Points
2. Rencontre directe
3. Différence des frames gagnées/perdus
4. Nombre de frames gagnées
5. Meilleurs breaks > 40
6. Tirage au sort

5.2.2 Ligue B

Les classements actuels (1 année) des catégories sont actualisés après chaque tournoi et sont valables comme pour désigner les têtes de série pour le prochain TQ ainsi que pour le Championnat suisse.

Les résultats suivants sont pris en compte:

Les TQ (év. séparés selon les catégories Dames / Juniors / Messieurs / Séniors) et le Championnat suisse.

Le nombre de points au classement sera remis à zéro au début de chaque saison. Pour le premier tournoi de section, le classement final de la saison précédente (après le CS) est utilisé pour désigner les têtes de série.

5.3 Dates des TQ

Les TQ sont organisés à plusieurs dates au cours de la saison. La CT fixe le nombre de lieux de compétition par date de TQ. Tous les TQ de toutes les catégories ont lieu le même week-end. Jusqu'au lancement du premier TQ, la CT peut décider d'une invalidation des plus mauvais résultats.

5.4 Inscription

5.4.1 Ligue A

En cas d'empêchement majeur, le joueur doit se désinscrire au plus tard à 22h le mercredi précédant le tournoi, sur le site snooker.ch. En ligue A, la participation est obligatoire.

5.4.2 Ligue B

Celui qui souhaite participer à un TQ doit s'être inscrit au plus tard à 22h le mercredi précédant le tournoi, sur le site snooker.ch.

La liste des participants, la composition des groupes et les heures d'arrivée seront publiées dès le jeudi à 19h sur snooker.ch.

5.5 Début du tournoi

Les tournois de section ne débutent n'a pas avant 9h.

5.6 Ponctualité et cas de force majeure

Si un joueur n'est pas à la table et prêt à jouer dans les 5 minutes après l'heure fixée par la direction du tournoi pour le début du match, il perd alors la première frame. Après 15 minutes, le match est considéré comme perdu. En outre, les mesures disciplinaires correspondantes doivent être initiées à son encontre. Seuls les cas de force majeure peuvent servir d'excuse pour ne pas arriver à temps à la table.

Sont considérés comme cas de force majeure des attestations faites par des officiels ou des médecins. Si d'autres raisons sont invoquées, la direction du tournoi décide du bien-fondé, pour autant que cela soit encore possible pour des raisons temporelles.

Sinon, c'est la CT qui tranche à ce sujet. Même de bonnes raisons pour un retard ou une non-présentation n'empêchent pas une sanction disciplinaire, si leur survenue n'a pas été annoncée dès que possible et exigible.

5.7 Temps d'échauffement

Si un joueur veut s'échauffer, il doit être à la table 15 minutes avant le début du match. Le temps d'échauffement est de 5 minutes par joueur. La direction du tournoi ou l'arbitre est responsable du respect de la période d'échauffement. La direction du tournoi ou l'arbitre peut ne pas autoriser l'échauffement en cas d'interférences avec des matches en cours sur les tables voisines.

5.8 Désignation des têtes de série pour les TQ

Les classements des catégories correspondantes s'appliquent pour établir les têtes de série.

Si une catégorie est gérée séparément parce qu'il y a plus de 16 joueurs licenciés au début de la saison, les têtes de série de cette catégorie sont établies sur la base du classement des catégories combinées de la saison précédente.

5.9 Mode

5.9.1 Ligue A

(places 1 – 12 du classement ou places 1 – 16 s'il y a plus de 63 licenciés au total).

- On joue dans un système de ligue.
- Cela signifie que chacun joue contre chacun.
- On joue en 1 tour.
- Il y a 8 frames par match.
- Il n'y a pas de limite de temps.
- On joue au maximum 2 matches par jour.

Sur la base du classement final (établi après le CS), le deux derniers du classement sont automatiquement relégués en ligue B. Les joueurs classés aux rangs 9 et 10 joueront le barrage contre les joueurs classés aux rangs 3 et 4 de la ligue B. (S'il y a 16 joueurs en ligue A, ce seront les joueurs classés aux rangs 13 et 14 de la ligue A qui joueront le barrage.)

Le barrage est joué **pendant** le Championnat suisse. Le barrage est joué en «Best of 9». Le dress-code 1 est applicable pour les matches de barrage. Le perdant de chaque match est classé en ligue B la saison suivante.

5.9.2 Ligue B

(places 13 – 63 du classement, ou dès la 17^e place du classement s'il y a plus de 63 licenciés au total).

- Au moins 6 participants par lieu de tournoi doivent être inscrits.
- Jusqu'à 12 joueurs, on joue en groupes; la demi-finale et la finale sont jouées en KO direct.
 - le premier du groupe 1 joue contre le deuxième du groupe 2.
 - le premier du groupe 2 joue contre le deuxième du groupe 1.
- Si moins de 6 joueurs sont présents, la CT décide du mode de jeu et des distances.
- Dès 13 joueurs par lieu de tournoi, on joue en mode tableau avec au max. 1 tour en double KO.
- 3 TQ par saison sont joués en code 1 dans un seul lieu de tournoi.
- Les autres TQ sont joués en code 64.

Le dress-code 3 est applicable.

5.9.3 Promotion / relégation

Sur la base du classement final (établi après le CS), le deux premiers du classement sont automatiquement promus en ligue A.

Les joueurs classés aux rangs 3 et 4 joueront le barrage contre les joueurs classés aux rangs 9 et 10 de la ligue A. (S'il y a 16 joueurs en ligue A, le barrage sera joué contre les joueurs classés aux rangs 13 et 14 de la ligue A.)

Le barrage est joué pendant après le Championnat suisse. Le barrage est joué en «Best of 9». Le gagnant de chaque match est classé en ligue A la saison suivante. Le dress-code 1 est applicable pour les matchs de barrage.

5.9.4 Retrait de joueurs avant la saison

Si un joueur qualifié en ligue A pour la saison à venir ne se présente pas en compétition (=ne commande pas sa licence), il est remplacé par le joueur le mieux classé de la saison précédente.

5.9.5 Distances

5.9.5.1 Ligue A

Tous les matches de ligue A sont joués en 8 frames. Il n'y a pas de limite de temps. (La CT peut décider si l'on doit jouer en un autre nombre de frames, pour des raisons importantes.)

5.9.5.2 Ligue B

Tous les matches de ligue B sont joués en «Best of 3». (Exception s'il y a moins de 6 joueurs présents). Une limite de temps est fixée.

5.9.6 Désignation des têtes de série pour le Round Robin

Les têtes de série s'établissent sur le principe du serpent. Exemple: 22 participants (16 qualifiés).

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
1	2	3
6	5	4
7	8	9
12	11	10
13	14	15
		16

5.9.7 Critères de qualification pour les demi-finales et la finale

- Victoire
- Rencontre directe
- Rapport des frames
- Breaks >19

Si 3 joueurs sont premiers d'un groupe et qu'ils se sont battus l'un l'autre, l'ordre ci-dessus est décisif. Après la détermination du premier de groupe, on poursuit cet ordre sans recommencer depuis le début.

5.10 Limites de temps

En ligue A, il N'Y A PAS de limite de temps.

Les TQ de ligue B sont joués AVEC une limite de temps.

La direction du tournoi détermine au début d'un tour si une limite de temps est applicable. Si une limite de temps est appliquée, les recommandations suivantes sont valables:

Best of 3 si la deuxième frame n'est pas terminée après: 170 minutes.

Best of 5 si la quatrième frame n'est pas terminée après: 130 minutes

Best of 7 si la sixième frame n'est pas terminée après: 190 minutes

Les ralentissements tactiques du jeu peuvent être sanctionnés par la direction du tournoi / par l'arbitre par la perte directe d'une frame.

Si la limite de temps est appliquée, les frames qui ont débuté se départagent au Shoot Out.

5.10.1 Shoot Out

1 bille rouge le long de la bande longitudinale, à la hauteur de la bille rose, 6 couleurs sur les mouches (spots). Break normal.

5.11 Mid-Session interval (Pauses)

Best of 3:	Pas de pause.
Best of 5:	Une pause de 15 minutes après la 2 ^{ème} frame
6 frames ou Best of 7:	Une pause de 10 minutes après la 3 ^{ème} frame
8 frames ou Best of 9 :	Une pause de 15 minutes après la 4 ^{ème} frame
Best of 11:	Une pause de 20 minutes après la 5 ^{ème} frame
Best of 13:	Une pause de 25 minutes après la 6 ^{ème} frame

En cas de plus grandes distances, la compétence des pauses est du ressort de l'organisateur.

Les urgences (besoins) doivent s'effectuer en un très court laps de temps et doivent être normalement accomplis seulement après une frame (exception procédé défectueux, 20 minutes). L'arbitre respectivement la direction du tournoi décide si un procédé défectueux peut être remplacé. L'arbitre respectivement la direction du tournoi est responsable du respect des pauses.

5.12 Annonce du résultat

Les classements, les plans de jeu et les rapports doivent être saisis par la direction du tournoi directement dans le système informatique. Les feuilles de match sur papier seront conservées par la direction du tournoi sur les lieux de tournoi jusqu'à la fin de la saison, pour le cas où il y aurait des réclamations.

Si ce point n'est pas respecté, le club organisateur (l'organisateur) peut être sanctionné.

5.13 Zone de jeu

La zone de jeu (tables de tournoi et suffisamment d'espace tout autour) doit être délimitée par la direction du tournoi, avant le tournoi. Seuls les joueurs et les arbitres ainsi que d'autres personnes autorisées par la direction du tournoi ont accès à la zone de jeu.

5.14 Interdiction de fumer

Si le local ne dispose pas d'un fumoir, il s'agit d'imposer une interdiction de fumer dans tout le local durant le déroulement du tournoi.

5.15 Interdiction de consommer de l'alcool

Dans la zone autour de la table de Snooker, aucune consommation contenant de l'alcool n'est autorisée. De plus, toutes les boissons alcoolisées sont interdites aux joueurs pendant les matches.

5.16 Téléphone mobile

Pendant les matchs, les téléphones mobiles sont soit éteints, soit confiés à la direction du tournoi. L'utilisation d'un téléphone mobile pendant un match en cours est interdite et peut être sanctionnée.

6 Open

6.1 Dispositions réglementaires

Tous les joueurs doivent être en possession d'une **licence journalière** ou d'une licence normale / VIP.

Un classement Open distinct est réalisé, lequel est utilisé pour la désignation des têtes de série Open ainsi que pour le tournoi final.

Le nombre de points au classement sera remis à zéro au début de chaque saison.

6.2 Tournoi final

Les 32 meilleurs joueurs du classement Open peuvent prendre part au tournoi final. Une finance d'inscription peut être perçue. L'organisateur ne reçoit en règle générale aucune rétribution. Il est de sa responsabilité de couvrir un éventuel déficit par des recettes de sponsoring.

6.3 Dispositions

Les dispositions relatives aux TQ s'appliquent également aux Open en ce qui concerne les points suivants:

- Annonce du résultat
- Interdiction de fumer
- Interdiction de consommer de l'alcool
- Ponctualité et cas de force majeure
- Téléphone mobile

6.4 Droits

A un Open, la direction du tournoi est libre dans la conception du plan de jeu, du mode de jeu et du début du tournoi.

Les données correspondantes doivent être portées à la connaissance des joueurs lors de l'inscription. De même, les joueurs doivent être informés des prix et des directives d'habillement.

Des conditions particulières, comme par exemple les compétitions pour handicapés ou par équipes, doivent être clairement indiquées dans l'annonce. De telles conditions peuvent conduire à ce que le tournoi ne puisse en aucun cas revendiquer une notation dans le classement Open. La commission technique (CT) se prononce sur l'acceptation de ce tournoi dans la notation. Les tournois handicap ne peuvent être notés que si la distribution du handicap a été convenue avec la CT avant le tournoi. Les compétitions par équipes ne sont en aucun cas notées.

6.5 Désignation des têtes de série aux Open

Pour les têtes de série des Open, Swiss Snooker recommande:

1. Tenant du titre
2. Finaliste de l'année dernière (facultatif)
3. Champion suisse
4. Wildcards
5. Professionnels jusqu'au 100^e rang
6. Champions nationaux selon l'ordre alphabétique du nom des pays en anglais
7. Têtes de série nationales pour les Open

6.6 Affiche du tournoi

Swiss Snooker recommande que l'affiche du tournoi, respectivement l'annonce du tournoi, contienne les points suivants:

- Début du tournoi, taille du tableau et mode
- Inscription (où et jusqu'à quand)
- Adresse et numéro de téléphone du centre participant
- Remarque qu'il s'agit d'un tournoi autorisé par Swiss Snooker
- Code
- Finance d'inscription (y c. note pour les taxes des **licences journalières**) et prix en espèces
- Remarque qu'à partir d'un certain tour, des arbitres seront engagés
- Code de tenue

Remarque qu'il s'agit d'un tournoi de Snooker ouvert, auquel chacun(-e) peut participer.

7 Championnat suisse de 6 Reds

7.1. Dispositions réglementaires

Tous les joueurs doivent être en possession d'une licence journalière ou d'une licence.

Pour la réalisation du championnat, le nombre minimal est de 16 joueurs. Une finance d'inscription est prélevée si des TQ sont réalisés avant le Championnat suisse de 6 Reds.

Le dress-code 2 est applicable.

7.2 Tournoi final

Le champion suisse de 6 Reds est autorisé à participer aux compétitions internationales de 6 Reds et est soutenu par la Fédération, à l'appréciation du coach national. Le dress-code 1 est applicable pour le week-end des finales.

Le tournoi final est gratuit pour les joueurs.

7.3 Mode

La CT décide du mode en fonction du nombre de participants. Le double KO est préféré.

La distance est fixée par la CT.

Le Champion suisse de l'année précédente est placé comme tête de série n°1.

7.4 Dispositions

Les dispositions relatives aux TQ s'appliquent également à la 6 Reds, en ce qui concerne les points suivants:

- Annonce de résultat
- Interdiction de fumer
- Interdiction de consommer de l'alcool
- Ponctualité et cas de force majeure
- Téléphone mobile

8 Tournois libres

8.1 Dispositions réglementaires

En contrepartie, Swiss Snooker gère le tournoi libre dans le calendrier des manifestations et met le logiciel des tournois à disposition. Des points sont attribués pour le classement Open.

9 Tablette des codes / Points attribués / Forfaits / Dates de remplacement

9.1 Ligue A – Frames / Points

- On joue en 8 frames.
- Toutes les frames sont jouées jusqu'au bout.
- Une victoire rapporte 2 points.
- Un match nul rapporte 1 point
- Une défaite n'apporte aucun point.
- Chaque frame remportée rapporte un demi-point.

9.2 Ligue A – Forfaits

- Si un joueur ne vient pas au tournoi (qu'il soit excusé ou non), son adversaire obtiendra 2 points pour la victoire et 2 points pour les frames.
- Si un joueur ne se présente pas à un tournoi et ne s'est pas excusé, 2 points lui seront déduits. Cette disposition ne s'applique pas si un certificat médical est transmis à la CT. Le certificat médical doit être transmis à la CT avant la fin du délai d'inscription, ou dans les 3 jours après le tournoi en cas de force majeure ou d'événements imprévisibles. Le comité décide en dernier ressort dans les cas litigieux.

9.3 Ligue A – Dates de remplacement

Les matchs peuvent rattrapés à une autre date pour les raisons suivantes:

- Si un joueur doit participer à un tournoi international sur décision du coach national.
- Si un joueur peut prouver qu'il ne peut pas venir au moyen d'une excuse valable (point 9.1).

Le comité décide en dernier ressort.

La date de remplacement et le lieu de tournoi sont déterminés par la CT.

9.4 Ligue B et Open

Swiss Snooker – Tabelle des codes								
Rang	C-1	C-8	C-16	C-24	C-32	C-48	C-64	C-80
1	600	50	100	150	200	300	400	500
2	480	40	80	120	160	240	320	400
3	384	32	64	96	128	192	256	320
5	276	23	46	69	92	138	184	230
7	224	19	37	56	75	112	149	187
9	191	0	32	48	64	96	128	160
13	156	0	26	39	52	78	104	130
17	130	0	0	33	43	65	86	108
25	102	0	0		34	51	68	85
33	80	0	0		0	40	53	66
41	62	0	0		0	31	42	52
49	49	0	0		0	0	33	41
57	38	0	0		0	0	26	32
65	30	0	0		0	0	0	25
81	18	0	0		0	0	0	15
97		0	0		0	0	0	9
113		0	0		0	0	0	6

10 Championnat suisse

10.1 Autorisation de participer

10.1.1 Ligue A

Après le tour qualificatif, les 4 meilleurs joueurs se qualifient pour le week-end de finales du Championnat suisse.

Le dress-code 1 est applicable pour les demi-finales et la finale.

10.1.2 Ligue B

Après le tour qualificatif, les 4 meilleurs joueurs se qualifient pour le week-end de finales du Championnat suisse de ligue B.

Si un joueur devait se retrouver seul dans une catégorie, le Championnat suisse est supprimé pour cette catégorie.

Les joueurs sont tenus de participer. En cas d'empêchement, la désinscription est obligatoire. Le non-respect de cette obligation de désinscription aura pour conséquence une amende (voir aussi règlement des finances). Si un joueur ne se présente pas au tournoi, son adversaire a gagné le match par forfait. Si les deux joueurs ne se présentent pas au tournoi, le comité décide de la suite de la procédure.

Le dress-code 1 est applicable pour les demi-finales et la finale.

10.2 Dispositions réglementaires

Les mêmes dispositions réglementaires que lors des TQ sont valables. En particulier en ce qui concerne les points suivants:

- Annonce de résultat
- Interdiction de fumer
- Interdiction de consommer de l'alcool
- Téléphone mobile
- Ponctualité et cas de force majeure

10.3 Finance d'inscription

Il n'y a aucune finance d'inscription à payer.

L'organisateur ne reçoit en règle générale aucune rétribution. Il est de sa responsabilité de couvrir un éventuel déficit par des recettes de sponsoring.

10.4 Lieux de tournois et dates

Seront publiés à temps par la CT.

10.5 Champion suisse

Les champions suisses portent le titre durant une année, jusqu'au prochain Championnat suisse.

10.6 Devoirs de l'organisateur

Les devoirs suivants incombent à l'organisateur du Championnat suisse, en plus des devoirs cités à d'autres endroits de ce règlement:

- Transmission d'informations au public. Les matchs doivent notamment être annoncés avant le début (y c. présentation des joueurs et des arbitres, annonce de la distance, etc.).
- Promotion locale de la manifestation (y c. information aux médias locaux).
- Organisation de la remise des prix.
- Préparation des prix en nature pour les quatre premiers joueurs, bouquets de fleurs en plus pour la catégorie dames.
- Clarification d'autres questions d'organisation avant et pendant la manifestation
- Blocage des autres activités de jeu (Billard, fléchettes, etc.) durant tout le Championnat suisse.
- Apéro (participation financière de Swiss Snooker selon décision du comité)

10.7 Devoirs de Swiss Snooker

Il incombe à Swiss Snooker, respectivement à la commission compétente, les devoirs suivants:

- Aider l'organisateur à la création de l'affiche du tournoi, à la création des horaires et à la clarification d'autres questions d'organisation.
- Création de l'affiche du tournoi
- Mise à disposition de Scoreboards électroniques
- Information des médias nationaux
- Préparation des médailles et des coupes
- Création des tableaux et mise à disposition d'un directeur de tournoi

11 Championnat suisse par équipes

Toutes les autres dispositions au sujet du championnat par équipe actuel sont à consulter dans le règlement du Championnat suisse par équipe séparé. Le dress-code 1 est applicable pour le week-end des finales.

12 Arbitre

12.1 Arbitre en chef

L'arbitre en chef est déterminé de manière commune par le comité de Swiss Snooker.

L'arbitre en chef coordonne les engagements des arbitres dans les tournois nationaux.

12.2 Remboursement des frais

Pour les tournois de section, le CS, les finales SSC et la finale Open, Swiss Snooker prend en charge les frais de déplacement par jour (billet de train en 2^e classe, du lieu de domicile de l'arbitre au lieu du tournoi). Le club organisateur paie à l'arbitre la nourriture (un repas et une boisson d'une valeur de CHF 15.-; max. 2 arbitres)(max. 4 arbitres pour les Championnats suisses).

Pour tous les autres tournois, l'organisateur prend en charge le remboursement des frais.

12.3 Contingents

12.3.1 Ligue A, finale SSC, tournoi final Open

En ligue A, un arbitre de salle doit **si possible** être présent durant tous les matches. La finale SSC et le tournoi final Open doivent être dirigés par un arbitre.

12.3.2 Championnat suisse

Les matches de finale sont si possible dirigés par un arbitre.

12.4 Coordination

Lors des tournois de section et lors du Championnat suisse, l'arbitre en chef est responsable, en accord avec la commission technique, de la coordination à temps des engagements et du respect des contingents minimaux prescrits.

12.5 Notification

Les arbitres présents au tournoi doivent être indiqués par l'arbitre en chef **à la CT** lors du délai d'inscription.

13 Pénalités, protêts

13.1 Mesures disciplinaires

En cas de nécessité, l'arbitre ou la direction du tournoi peut donner, comme mesure disciplinaire, un avertissement sans suites directes, respectivement dans les cas graves ou de récidive, prononcer des sanctions allant jusqu'à déclarer le match perdu ou l'exclusion du tournoi. Tous les manquements aux règlements et infractions aux règlements en vigueur sont à annoncer à la CT. Toute personne qui a eu connaissance d'une infraction et qui a omis de le signaler est également punissable (complice passif), comme la personne qui a commis l'infraction.

13.2 Protêts

Un protêt doit être inscrit et signé dans le protocole de jeu immédiatement après la constatation d'un litige. La direction du tournoi et l'éventuel arbitre doivent également signer le protocole. Le motif du protêt doit être signalé. Le protêt dûment justifié doit être transmis à la CT dans les 3 jours ouvrables (le timbre postal faisant foi). Les protêts non-justifiés ou qui arrivent en retard à la CT ne sont pas traités. D'autres moyens légaux ne sont pas autorisés.

Les protêts, les recours et autres moyens légaux ne sont possibles que si la personne concernée (respectivement le club) a rempli ses obligations.

Les protêts officiels, déposés en respectant les dispositions du présent règlement et tombant sous le statut du dopage, sont envoyés par Swiss Snooker dans les 14 jours ouvrables aux responsables du contrôle anti-dopage, pour traitement.

14 Dispositions finales

Ce règlement entre en vigueur avec effet immédiat avec son acceptation par le comité à sa séance du 17 juin 2018 à Staufen.

Les modifications de ce règlement nécessitent l'acceptation du comité.